ILE DE RE

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DU PAYS DE L'ILE DE RE
dit CdD3

Compte-rendu de réunion de commission 3
« transports alternatifs propres» du 10 juin 2010.

Présents : Sophie BOUTIRON (présidente de séance), Josiane BRUN, Raymond LEBRET, Daniel PINAUD, Michel TERRASSON (secrétaire), Alain WINTERSDORFF.
Absents excusés: Patrick BENOIT, Florent DANES, Annick DONNIO-GOUJON, Jean-Paul HERAUDEAU, Guy MARTINEAU, Patrick NOIREZ, Colette SAUNIER(auditrice).

-Présentation de certaines activités d'ALSTOM par Jean-Noël DEBROISE directeur dans la branche Transorts.

Jean-Noël DEBROISE (par ailleurs conseiller municipal au Bois Plage et président national de Génération Ecologie) présente un diaporama intitulé des bus au tram train.

Il précise qu'un système de TCSP nécessite de définir :
-infrastructure(plate-forme,station)
-matériel roulant
-conditions d'exploitation(modalités,systèmes d'aide,information voyageurs,…)

Dans son commentaire du diaporama il mets l'accent sur une phase préalable « connaître le besoin ».

Il précise également qu'on peut qualifier le tram train comme un système hybride urbain et périurbain dont le principe de base est , pour l'instant, l'utilisation de lignes ferroviaires existantes de périphérie.

Pour bien choisir un système il faut bien appréhender le mode dégradé.

NOTE :le diaporama étant trop volumineux pour être transmis est sur la clé USB de M Terrasson à votre disposition.

-Débat sur la problématique locale.

A notre demande Jean-Noël DEBROISE accepte de nous livrer quelques unes de ces idées sur la situation locale .Il pense qu'il faut limiter l'accès aux voitures et que l'île de Ré mérite un mode de transport « non sale » pour respecter son image de qualité de vie.

Il pense qu'il faut donc imaginer un TCSP (en le réalisant par petits bouts) venant du centre de La Rochelle et qu'ensuite il faut concevoir des combinaisons avec auto partage, covoiturage , utilisation 2r et marche à pieds.
Il faut »inventer un système qui change les comportements ».

Il nous suggère de nous renseigner sur les « Smart city » et nous indique une opération remarquable en matière d'approche transport :Bordeaux Lac !

-Compte rendu des derniers contacts avec croisières inter îles

Raymond Lebret fait le bilan de notre action en ce mois de juin 2010 .

Deux articles dans le « Phare de Ré » sont parus les 12 mai et 2 juin 2010 (ci-dessous).

Le dépliant spécifique est édité et distribué dans les agences d' « Inter-îles » mais aussi dans les offices de tourisme de l'île et de La Rochelle.

Comme nous le disions, cette mise à plat des horaires de la liaison Saint Martin La Rochelle, montre les acquis et les lacunes des rotations existantes.
Par exemple, en regardant les horaires de juillet, les continentaux peuvent venir sur l'île pratiquement tous les jours (pour certains jours il faut qu'il y ait suffisamment de clients), sauf les 14 et 17 juillet. Ceci est intéressant pour les Rochelais et les nombreux touristes résidant dans cette ville, pour venir passer la journée (ou la demi-journée)sur l'île de Ré, visiter, faire du vélo ou aller à la plage.
En revanche les Rétais ne peuvent faire cet aller retour dans la journée que 4 jours dans ce même mois.

Notre action doit donc se poursuivre pour l'amélioration des rotations en 2011. La solution passe par un bateau dédié à cette liaison, et qui mouillerait dans le port de Saint Martin.
Il pourrait ainsi, suivant la marée, partir dès le matin vers La Rochelle.
Notre ambition est aussi de faire améliorer les services, et un questionnaire aux usagers doit être établi.

Il serait intéressant de rédiger des argumentaires pour convaincre les uns et les autres usagers potentiels de l'intérêt de cette liaison maritime pour satisfaire leurs besoins de déplacements.

Faute de temps (et de participants)les autres points n'ont pas été traités.

Transports *La commission transports du conseil de développement met à jour le fruit de ses travaux et préconise de redécouvrir les liaisons en bateaux entre Saint-Martin et La Rochelle, avec les croisières Inter-Iles.*

Le bateau, un moyen de transports bien méconnu

Penser les transports autrement pour les habitants de l'île de Ré comme pour les vacanciers que l'île accueille, c'est la mission que s'est fixée la commission transports du conseil de développement. "*Nous avons travaillé sur deux axes en parallèle, l'un d'entre eux concerne le vélo qu'il convient de penser comme un mode de déplacement et plus seulement comme un loisir*", précise Sophie Boutiron. *Et le second axe de travail est consacré aux liaisons maritimes*". Raymond Lebret, de la commission transports, renchérit : "*nous avons voulu partir de ce qui existait afin de nous baser sur du concret. C'est pourquoi nous avons travaillé en concertation avec la société des Croisières Inter-Iles.*"

Pour beaucoup de Rétais, les croisières Inter-Iles ne s'adressent qu'aux touristes. "*Peu de gens savent qu'une liaison régulière existe entre La Rochelle et Saint-Martin du mois d'avril au mois de septembre, avec des navires de 200 à 300 places*", ajoute Raymond Lebret. Les membres de la commission transports mettent en avant que l'été et en période de vacances scolaires, les Rochelais peuvent venir faire du vélo, visiter et aller à la plage via cette liaison maritime quotidienne, "*ce qui représente déjà environ une centaine de voitures en moins sur l'île*", souligne Sophie Boutiron. Pour les Rétais, il est également possible de se rendre en centre-ville de La Rochelle via le bateau, l'accostage se faisant dans le vieux port.

Les croisières Inter Iles ont une liaison régulière entre La Rochelle et Saint-Martin.

Photo D.B.

Un bateau dédié et fréquent

Le conseil de développement préconise de développer ces liaisons maritimes, en accord avec la direction de la société Croisières Inter-Iles. Pour que cette liaison devienne réellement plus régulière, le conseil propose un bateau dédié, des horaires élargies et des possibilités d'abonnements mensuels et annuels subventionnés. La solution est proposée au conseil général. Et pour que l'impact écologique soit vraiment minime, le conseil de développement préconise que la liaison La Rochelle/Saint-Martin soit assurée par un bateau à propulsion électrique... ■

Virginie Valadas

LE PHARE DE RÉ
Mercredi 2 juin 2010

Liaisons maritimes *Les croisières Inter Îles éditent un dépliant spécifique pour la liaison en bateau de Saint-Martin vers La Rochelle et de La Rochelle vers Saint-Martin*

Saint-Martin/La Rochelle en navire : horaires disponibles

Ce navire peut transporter des passagers entre Saint-Martin et La Rochelle. Photo D.R.

Face à la demande croissante de touristes mais aussi et surtout de Rétais et de Rochelais, la société les croisières Inter Îles vient d'éditer un dépliant spécifique sur les liaisons maritimes entre La Rochelle et Saint-Martin aller et retour, même s'il n'existe pas à proprement parler de liaisons quotidiennes régulières, même en juillet et août.

Néanmoins, il est tout à fait possible de prendre un bateau des croisières Inter Îles le matin à Saint-Martin pour aller passer une journée à La Rochelle, rentrer le soir et vice-versa. Par exemple, le mardi 6 juillet, un bateau partira de Saint-Martin à 12h45 pour arriver à La Rochelle à 13h30 et il repartira le soir du vieux port à 20h15 pour une arrivée martinaise à 21h30.

À quand un bateau spécifique ?

En collaboration avec les membres de la commission transports du conseil de développement de l'île de Ré, la direction des croisières Inter Îles réflechit à la mise en place d'une navette spécifique quotidienne avec horaires réguliers. Pour ce faire, Croisières Inter Îles devra avoir un bateau dédié. Car pour l'instant, les différents navires sont principalement affectés à des excursions touristiques entre les différentes îles du département. Quand ils chargent des passagers à La Rochelle ou à Saint-Martin, ils partent ensuite prendre d'autres passagers sur l'île d'Aix ou Oléron et même en Vendée. Enfin, les allers et venues des navires sont tributaires des horaires de marée, d'où des navettes dont les allers et retours semblent sporadiques. ■ V.V.

Le dépliant des croisières Inter Îles sur les liaisons maritimes La Rochelle/Saint-Martin et Saint-Martin/La Rochelle est disponible au bureau des croisières Inter Îles, avenue Victor Bouthillier à Saint-Martin-de-Ré.
Tél : 0825 135 500
www.inter-iles.com
Aller simple adulte : 13 €. Aller-retour : 18,50 €. eunes de 4 à 14 ans, aller simple : 9 €, aller-retour : 11,50 €, enfant de - 4 ans : 4 €.